Sage ERP X3 Version 6.00

Equipe Qualité

Migration Sage Intégrale Vers Sage ERP X3



Sommaire	-	
SAGE ERP X3 VERSION 6.00		
Versions	6	
B3) Le transcodage	7	

Versions

Date	Version	Auteur	Nature des modifications
25-10-2010	6.2	Service Qualité	

B3) Le transcodage

Le transcodage permet d'ajuster avant la migration finale certaines valeurs issues de Sage Intégrale afin qu'elles soient en adéquation et compatibles avec les règles Sage ERP X3, par exemple :

- certains caractères, comme l'espace, ne sont pas acceptés dans les codes Sage ERP X3, il faut donc les modifier avant importation,
- les N° de PSF doivent être identiques au N° du PF au sein d'une nomenclature, etc. Avant de commencer le transcodage, il est impératif que les catégories soient créées. Reportez-vous au premier chapitre nommé « Les pré-requis côté Sage ERP X3 » ; page Erreur ! Signet non défini.. Les éléments traités par le transcodage seront créés lors de la migration, sauf certains qu'il faut avoir créés avant de transcoder : ils sont précisés plus loin dans ce chapitre sous le paragraphe « Liste des tables transcodées ».

Ce traitement de Transcodage se lance au menu *Paramétrage / Migration Intégrale* et présente la liste des tables qu'il est possible de traiter avant la migration. Dans la liste sont affichées :

- les tables qui sont susceptibles de contenir des codes incompatibles à Sage ERP X3 (les espaces dans les codes clients, les accentués, les tirets...),
- les tables qui contiennent des données sans correspondance dans Sage ERP X3 et qui demandent une intervention manuelle (exemple des nomenclatures dont il faut modifier le N° pour qu'elles puissent êt re intégrées...),

	A traiter	Intitulé	Erreurs	Code table	Code champ	Code champ	Longueur	•		Intégrale	Sage X3 Entreprise
1	V	Pays	C	XIPAY	CODPAY		3		1	<espace></espace>	<vide></vide>
2	V	Langues	0	XILAN	CODLAN		3		2	1	<vide></vide>
3	V	Devises	1	XIDVS	CODDVS		3		3	22	<vide></vide>
4	V	Unités	C	XIUNIFAC	CODUNI		3		4	#	<vide></vide>
5	V	Société	C	XISOC	CODSOC		5		5	\$	<vide></vide>
6		Condition de paiement	0	XIMODRGL	CLERGL	NUMORD	15		6	%	<vide></vide>
7	V	Modes de règlement	0	XIMODRGL	CLERGL		3		7	&	<vide></vide>
8	V	Mode de livraison	0	XIMODEXD	CODEXD		3		8	6	<vide></vide>
9	V	Sites (dépôts)	0	XIDPO	CODDPO		5		9	(<vide></vide>
0	V	Utilisateurs	C	XIUTI	CODUTI		5		10)	<vide></vide>
1	V	Comptes bancaires	0	XIBQE	CODBQE		10		11	N	<vide></vide>
2	V	Comptes auxiliaires	0	XIPLACBAUX	CPTAUX		13		12	÷	<vide></vide>
3	V	Comptes généraux	C	XIPLACBGNR	CPTGNR		10		13		<vide></vide>
4	V	Journaux	C	XIJRN	CODJRN		5		14	28	<vide></vide>
5	V	Centres analytiques	C	XICNTANA	ELEANA		15		15	1	<vide></vide>
6	V	Sections analytiques	0	XIPLACBANA	SECANA		15		16	2	<vide></vide>
7		Taxes achats	6	XITVAACH	CODTVA	CODPAY	3		17	<	<vide></vide>
8		Taxes ventes	C	XITVAVEN	CODTVA	CODPAY	3		18	÷.	<vide></vide>
9		Taxes parafiscales	C	XITAXPFC	CODTPF	CODPAY	3		19	>	<vide></vide>
20	V	Familles articles	C	XIFAMART	CODFAMART		3		20	?	<vide></vide>
21		Sous-familles articles	0	XISOUFMART	CODSOUFAM	CODFAMART	3		21	@	<vide></vide>
22	V	Familles clients	C	XIFAMCLT	CODFAMCLT		3		4		18
23		Sous-familles clients	C	XISOUFMCLT	CODSOUFAM	CODFAMCLT	3		Trac	e	
24	~	Familles fournisseurs	0	XIFAMFOU	CODFAMFOU		3		• Pa	as de trace	
25		Sous-familles fournisseurs	6	XISOUFMFOU	CODSOUFAM	CODFAMFOU	3		9 Pa	artielle	
26	V	Mode de transport	0	XIMODTSP	CODTSP		2	•	Ce	omplète	

• les tables qui contiennent des données avec correspondance dans Sage ERP X3 et qui sont présentées pour ultime contrôle avant la migration.

Pour chaque table affichée, le code du champ concerné par le transcodage est indiqué et pour information, sa longueur maximale acceptée dans Sage ERP X3.

Cochez la case A traiter sur toutes les tables à analyser par le transcodage.

Certaines ne sont pas cochées par défaut (et ne peuvent pas être cochées) car pour celles-ci, il n'y a pas de possibilité d'automatisation. Pour les analyser, il faut rentrer en mode transcodage manuel. Veuillez vous reporter au paragraphe **Transcodage manuel** pour avoir le détail du fonctionnement de ce traitement.

Il est conseillé, au moins la 1ère fois, de traiter toutes les tables (du moins celles qui sont « cochables »). La colonne *Erreurs* indique le nombre d'erreurs restantes (les doublons) ou de propositions faites par le transcodage. La 1^{ère} fois que l'on rentre dans le transcodage, toutes les erreurs (graves et non graves) set comptées.

Les enregistrements signalés en erreur bloquante (code couleur rouge) ne seront pas importés lors de la migration finale.

L'intérêt de l'utilisateur est d'obtenir le minimum d'erreurs ou de n'obtenir que des erreurs non graves sur les tables grâce au transcodage (code couleur vert pour les erreurs non bloquantes, code couleur bleu pour les propositions du transcodage).

Que fait le transcodage ?

Le transcodage utilise la liste de caractères de substitution. Cette liste est visible et modifiable à droite de l'écran.

Ce tableau comprend tous les caractères spéciaux susceptibles d'être présents dans les codes Sage Intégrale et ne pouvant pas être acceptés dans les champs Sage ERP X3. Pour chacun d'eux, la correspondance dans Sage ERP X3 doit être indiquée.

Par défaut, cette liste est déjà pré-renseignée : le caractère « Espace » d'un champ Intégrale est supprimé dans Sage ERP X3, le caractère «*» étoile est supprimé, etc.

Si certaines correspondances ne vous conviennent pas, vous pouvez les modifier et saisir les vôtres (remplacer l'espace par un chiffre par exemple) puis exécuter la simulation pour contrôler les nouvelles correspondances effectuées. Cela peut-être utile pour éviter les doublons.

Exemple

Les codes Sage Intégrale « APRALE » et « APRALE% » deviendront tous les deux « APRALE » dans Sage ERP X3 avec la table de transcodage par défaut. Une intervention manuelle sera alors nécessaire pour modifier le code en doublon.

Si on décide de remplacer le caractère % par 1, alors nous obtiendrons : « APRALE » et « APRALE1 ». Aucune intervention manuelle ne sera nécessaire.

Ceci peut être réalisé autant de fois que nécessaire.

Les nouveaux caractères saisis doivent être des caractères acceptés par Sage ERP X3 (les caractères de la colonne de gauche représentent les caractères interdits dans Sage ERP X3).



Le bouton [Enregistrer] conserve les modifications faites dans la liste de substitution de caractères.

Le bouton [Abandon] abandonne les modifications faites dans cette liste.

Un clic droit sur une ligne du tableau permet de réinitialiser la liste.

<espace> <vide></vide></espace>		Intégrale	X3	^
- panananananananang	1	<espace></espace>	<vide></vide>	_
	2	!	LUNE:	_
		Couper		Ctrl+X

Les lettres accentuées ne sont pas indiquées car elles sont systématiquement remplacées par leur pendant sans accent.

Ainsi, le transcodage analyse toutes les tables sélectionnées et applique pour chaque champ la correspondance indiquée dès lors que l'on clique sur le bouton [Simulation] ou [Valider]. Le nombre d'erreurs est indiqué pour chaque table. Seules les tables cochées sont analysées.

L'utilisateur a alors la possibilité de consulter le résultat du traitement et de rentrer pour cela en mode **transcodage manuel**. Il pourra accepter les modifications réalisées par le traitement, les modifier ou encore faire des propositions dans le cas où le transcodage n'avait rien proposé.

Veuillez vous reporter au paragraphe **Transcodage manuel** pour avoir le détail du fonctionnement de ce traitement.



Trace

- Trace	
Pas de trace	
🧐 Partielle	
Complète	

Avant de lancer la simulation ou le traitement en réel, vous pouvez décider de cocher :

- Trace « Partielle » pour n'afficher que les tables en erreurs.
- Trace « Complète » pour afficher les tables en erreur ainsi que tous les résultats des transcodages effectués champ par champ. Il est conseillé de prendre cette option lors du 1er lancement pour obtenir le maximum d'informations.
- « Pas de trace » pour ne rien afficher.

Boutons

Simulation	Valider	Fin
		1.8% 3

Le bouton [Simulation] lance le transcodage en mode simulation pour les lignes sélectionnées.

Le bouton [Valider] lance le transcodage en réel sur toutes les lignes sélectionnées.

Le bouton [Fin] permet de sortir de la fonction.

Vous pouvez lancer la simulation, consulter la trace des transcodages réalisés, faire des modifications dans la liste de substitution ou directement en transcodage manuel puis relancer la simulation, etc. et ceci autant de fois que nécessaire.

Le transcodage en réel est conseillé lorsque toutes vos simulations vous semblent correctes. Néanmoins, rien ne vous empêche de refaire des simulations après un traitement réel.

Dans tous les cas, quel que soit le traitement lancé, le résultat s'affiche permettant un contrôle de ce qui a été réalisé par le transcodage.

Transcodage manuel

Pour chaque table présentée, il est possible d'appeler une fonction permettant de consulter le détail du transcodage effectué et de le modifier éventuellement.

Pour y accéder, il faut se positionner sur la table souhaitée et activer la fonction Détail par le clic droit.

	A traiter	Intitulé	Erreurs
1	V	Pays	1
2	V	f	1 12
3	V P	étail	14
4		out sélectionner	8

Le programme affiche tous les enregistrements de la table avec pour chacun d'eux la proposition faite par le transcodage quand elle existe. Ceux en anomalie sont signalés d'une couleur différente.

Migration Sage Intégrale vers Sage ERP X3

•

Intitulé Modes de règlement		Intitulé	Intégrale	Sage X3 Entreprise
Code table XIMODRGL	1	Billet à ordre à 10 jours	BO	BOR
Code champ CLERGL	2	Carte de crédit	CC	CB
Code champ	3	Chêque à 10 jours	CH	CHQ
	4	Chèque postal à 20 jours	CP	CHQ
Longueur Max 3	5	Espèces	ES	ESP
Numérique Non 🖂	6	Let.ch.acc. 15j. si au 20 le 1	LA	TAC
	7	Let.dom. Fin de mois le 15	LD	TNA
Erreurs 0	8	LCR magnétique	LM	TNA
Affichage	9	Prélèvement 25 jours 2 éch.	PR	PRE
🛿 Uniquement les erreurs	10	billet à ordre	TA	TAC
🛿 Doublons	11	Traite dom. à 10 jours	TD	TNA
Modifications	12	Virement Fin de mois	M.	VIB
	13			

L'utilisateur a la possibilité de modifier lui-même les valeurs des champs proposées par le transcodage et de laisser telles que, celles pour lesquelles la valeur est correcte. Pour cela, la colonne **Sage ERP X3** est saisissable.

Pour les champs qui ne possèdent pas de proposition de transcodage dans la valeur Sage ERP X3, c'est à l'utilisateur de la renseigner manuellement. Pour cela, il peut la saisir directement ou utiliser la fonction **Sélection** du menu contextuel (ou encore la touche F12) et accéder aux valeurs existantes dans Sage ERP X3 lorsqu'il s'agit d'une table à transcoder avec des éléments existants.

U

Rappel : tout enregistrement dont la valeur de transcodage est vide ne sera pas importé.

Le tableau présente un nombre limité d'enregistrements. Pour voir la suite il suffit de naviguer avec les boutons en haut à gauche de l'écran :



Affichage

Vous pouvez personnaliser la présentation de la liste et décider de cocher :

- « Uniquement les erreurs » : pour afficher tous les enregistrements dont le transcodage est en erreur (couleur rouge).
- « **Doublons** » : pour afficher uniquement les enregistrements dont le transcodage est en doublon (couleur rouge).
- « Modifications » : pour afficher les enregistrements sur lesquels une proposition de code a été faite (couleur bleue).

Cliquez sur [Enregistrer] pour visualiser la liste selon l'affichage que vous venez de paramétrer.

Boutons

A l'aide des boutons suivants, vous pouvez activer :

- [Erreur suivante] : le curseur se positionne dans le tableau sur l'erreur de transcodage suivante (erreur bloquante ou non bloquante).
- [Enregistrer] : enregistre le transcodage de la table en cours.
- [Fin] : sort de la fonction sans enregistrer.

Liste des tables transcodées

• Les pays (Données de base/ Tables communes/ Pays) : le transcodage fait correspondre chaque pays Sage Intégrale (code sur 3 caractères) avec un pays existant dans Sage ERP X3 (code sur 2 caractères). Ce lien se fait via le code ISO (code CEE) du pays.

Si dans Sage Intégrale un code pays n'a pas de correspondance dans Sage ERP X3, il n'y aura pas de transcodage proposé. Il ne sera importé que si l'utilisateur lui associe un code ISO existant dans Sage ERP X3 via le transcodage manuel. S'il ne le peut pas, il devra créer manuellement le pays dans Sage ERP X3 et compléter le transcodage.

Si l'utilisateur, désire également conserver des codes pays à 3 caractères dans Sage ERP X3, il doit au préalable les créer manuellement dans Sage ERP X3 puis dans le transcodage, faire pointer les pays Sage Intégrale avec ces codes sur 3 caractères. Activez au besoin la fonction Sélection F12.

Les doublons sont autorisés, c'est-à-dire que des codes pays Sage Intégrale peuvent pointer vers un même pays Sage ERP X3.

Exemple

Les codes pays FR1, FR2.... qui pour des questions de paramétrage de TVA ont pu être créées dans Sage Intégrale, peuvent tous pointer vers le code pays qui correspond à la France dans Sage ERP X3.

• Les langues (Données de base/ Tables communes/ Langues) : le transcodage ne peut pas faire de propositions de transcodage pour les langues issues de Sage Intégrale. C'est à l'utilisateur de faire pointer manuellement chaque langue vers un code langue Sage ERP X3 déjà existant et unique (doublons non autorisés). Activez au besoin la fonction Sélection F12.

Si des codes langues Sage Intégrale n'ont pas de correspondant Sage ERP X3, l'utilisateur doit au préalable les créer manuellement dans Sage ERP X3.

• Les devises (Données de base/ Tables communes/ Devises) : le transcodage fait correspondre chaque devise Sage Intégrale (code sur 2 caractères) avec une devise existant dans Sage ERP X3 (code sur 3 caractères). Ce lien se fait via le code ISO de la devise.

Si dans Sage Intégrale un code devise n'a pas de correspondance dans Sage ERP X3, il n'y aura pas de transcodage proposé. Elle ne sera importée que si l'utilisateur lui associe un code ISO existant dans Sage ERP X3 via le transcodage manuel. S'il ne le peut pas, il devra créer manuellement la devise dans Sage ERP X3 et compléter le transcodage.

Si l'utilisateur, désire également conserver des codes devises à 2 caractères dans Sage ERP X3, il doit au préalable les créer manuellement dans Sage ERP X3 puis dans le transcodage, faire pointer les devises Sage Intégrale avec ces codes sur 2 caractères. Activez au besoin la fonction Sélection F12.

Les doublons sont autorisés, c'est-à-dire que des codes devises Sage Intégrale peuvent pointer vers une même devise Sage ERP X3.

En particulier, les anciennes devises européennes qui sont devenues l'Euro, peuvent pointer vers une devise générique que l'utilisateur aura créée auparavant, à moins de préférer les créer toutes, au choix...Pour les anciennes devises, il faudra également renseigner les champs « Cours Euro », « Date passage à l'euro » et « Date disparition devise ».

- Les unités (*Données de base/ Tables communes/ Unités*) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes unités que celles de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons sont autorisés.
- La fiche société (*Paramétrage / Structure générale / Sociétés*) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 le même code société que celui de Sage Intégrale. Vous pouvez le modifier éventuellement.
- Les conditions de paiement (Données de base / Tables tiers / Conditions de paiement) : le mode de règlement dans Sage Intégrale correspond à la condition de paiement dans Sage ERP X3 qui est composée de plusieurs lignes (acompte, échéances, etc.), chacune comportant un mode de règlement (chèque, traite, etc.).

Le transcodage propose pour chaque mode de règlement Sage Intégrale, le même code pour condition de paiement correspondante dans Sage ERP X3. Vous pouvez la modifier éventuellement Les doublons ne sont pas autorisés.

Les codes saisis ici seront créés lors de la migration. Ils peuvent ne pas exister dans la liste demancie par clic-droit/sélection (ou F12).

• Les modes de règlement (Données de base / Tables tiers / Modes de règlement) : le transcodage fait correspondre chaque mode de règlement Sage Intégrale avec un mode existant dans Sage ERP X3 en accord avec la table de correspondance ci-dessous.

Vous pouvez les modifier. Pour cela, l'utilisateur doit au préalable créer manuellement de nouveaux modes de règlement dans Sage ERP X3 pour pouvoir faire la correspondance.

Activez au besoin la fonction Sélection F12. Les doublons sont autorisés.

Table de correspondance des modes de règlement

INTEGRALE	Sage ERP X3	LIBELLE
LA	TAC	Traite acceptée
TA	TAC	Traite acceptée
ВО	BOR	Billet à ordre
СН	CHQ	Chèque
CP	CHQ	Chèque
CC	СВ	Carte bleue
LD	TNA	Traite non acceptée
TD	TNA	Traite non acceptée
ES	ESP	Espèces
LM	TNA	Traite non acceptée
BM	BOR	Billet à ordre
PR	PRE	Prélèvement
VI	VIR	Virement

Ainsi, un mode de règlement Sage Intégrale LA3 sera récupéré dans Sage ERP X3 en tant que LA3 condition de paiement avec une ligne de règlement TAC.

• Les modes de livraison (Données de base / Tables logistiques / Modes livraison) : le transcodage fait correspondre chaque mode d'expédition Sage Intégrale avec un mode existant dans Sage ERP X3. Les doublons ne sont pas autorisés.

Si des modes de livraison Sage Intégrale n'ont pas de correspondance, l'utilisateur doit au préalable les créer manuellement dans Sage ERP X3.

Reportez-vous au premier chapitre nommé « Les pré-requis côté Sage ERP X3 ».

Ensuite, activez au besoin la fonction Sélection (F12 ou clic-droit/Sélection) pour alimenter la liste de transcodage.

- Les sites (dépôts) (*Paramétrage \ Structure générale \ Sites*) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes dépôts que ceux de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons ne sont pas autorisés. Les dépôts seront créés par la migration.
- Les utilisateurs (*Paramétrage \ Utilisateurs \ Utilisateurs*) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes utilisateurs que ceux de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons ne sont pas autorisés. Les utilisateurs seront créés par la migration. Attention, après la migration, ces codes utilisateurs sont créés sans mot de passe dans Sage ERP X3. Dans un 1^{er} temps, pour vous connecter à la société migrée, c'est donc par le N° de l'utilisateur Intégrale que vous pourrez vous connecter ou avec Admin. Veillez à leur paramétrer un mot de passe par la suite.
- Les comptes bancaires (banques) (Données de base \Tables comptable tiers \ Comptes en banque) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes pour les banques que celles de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons ne sont pas autorisés. Les banques seront créées par la migration.
- Les comptes auxiliaires (Données de base \ Tiers \ Tiers) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes pour les comptes auxiliaires divers que ceux de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons ne sont pas autorisés. Les comptes auxiliaires seront créés par la migration.

 Les comptes généraux (Données de base / Tables comptables / Générale / Comptes) : le transcodage propo pour Sage ERP X3 les mêmes codes pour les comptes généraux que ceux de Sage Intégrale.



Notons que s'il n'existe qu'un seul modèle comptable, lors de l'intégration des tables Intégrale (Etape Importation et mise à niveau des données), le format repris sur le plan de compte général et analytique (menu Paramètrages > structure générale > Plans de comptes) sera forcé aux valeurs suivantes :

Longueur fixe : Oui Longueur : Initialisé à la valeur de GLONGAC Format : Longueur de GLONGAC + 'c' Valeur de Glongac = valeur du type de donnée GAC (Développement\ Dictionnaire des données\ Tables\ Type de données)

Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons ne sont pas autorisés. Les comptes généraux seront créés par la migration.

Les journaux (Données de base \ Tables comptables \ Générale \ Journaux comptables) : les journaux déjà présents dans Sage ERP X3 ne doivent pas être modifiés pour éviter d'être en déphasage avec les paramétrages dans lesquels ils interviennent déjà. Les journaux Intégrale doivent être créés avec toutes leurs caractéristiques d'origine pour ne pas risquer d'être en déphasage avec les écritures à migrer. Ainsi, le transcodage propose les mêmes codes journaux que ceux de Sage Intégrale s'ils n'existent pas dans Sage ERP X3.
 Il met en erreur bloguante les journaux Intégrale avant un code identique à un journal Sage ERP X3 de

Il met en erreur bloquante les journaux Intégrale ayant un code identique à un journal Sage ERP X3 de façon à les recodifier. L'utilisateur doit préciser un nouveau code de telle façon que ce journal puisse être créé de toutes pièces par la migration. Les doublons ne sont pas autorisés.

- Les centres analytiques (*Paramétrage \ Structure générale \ Axes*) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes pour les centres que ceux de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons ne sont pas autorisés. Les axes et centres analytiques seront créés par la migration.
- Les sections analytiques (Données de base \ Tables comptables \ Analytique \ Sections analytiques) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes pour les sections que celles de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons ne sont pas autorisés.

Pour les 3 tables de type Taxes ci-dessous, il convient d'avoir procédé à l'analyse du paramétrage des taxes au préalable.

- Les taxes achats (Données de base / Tables communes / Taxes / Taux de taxe) : c'est à l'utilisateur de faire pointer manuellement chaque taxe Intégrale vers un code taxe Sage ERP X3 déjà existant. Les doublons sont autorisés. Activez au besoin la fonction Sélection F12. Si des codes taxes Sage Intégrale n'ont pas de correspondant Sage ERP X3, l'utilisateur doit au préalable les créer manuellement dans Sage ERP X3. Ce transcodage est obligatoire pour effectuer la migration des pièces de vente et d'achats dans lesquels les codes taxes Sage Intégrale sont présents.
- Les taxes ventes : idem aux taxes achats.
- Les taxes parafiscales : idem aux taxes achats.
- Les familles articles (Développement / Dictionnaire données / Tables diverses/ Données n°20) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes pour les familles que celles de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons sont autorisés, il est possible de faire pointer deux familles Sage Intégrale vers une seule famille Sage ERP X3. Les familles articles sont récupérées dans Sage ERP X3 au niveau de la table diverse n°20. Les familles articles seront créées par la migration.
- Les sous familles articles (Développement / Dictionnaire données / Tables diverses/ Données n°21) : le transcodage propose pour chaque code sous famille Intégrale (associé à sa famille correspondante)

le même code pour Sage ERP X3. Les doublons ne sont pas autorisés et l'utilisateur doit proposer un nouveau code pour les sous familles en doublon (une même sous famille peut exister dans des famille différentes). Les sous-familles articles seront créées par la migration.

Exemple

Famille DI divers => sous famille D1 famille AU autres => sous famille A1 => sous famille **D2** => sous famille **D2**

Dans le transcodage, il y aura 2 lignes en doublons :

D1 ; DI => D1 D2 ; DI => **D2** D2 ; AU => **D2**

A1; $AU \Longrightarrow A1$

L'utilisateur doit faire pointer l'une ou l'autre vers une autre sous famille DIV par exemple. Les sous familles articles sont récupérées dans Sage ERP X3 au niveau de la table diverse n°21.

- Les familles clients (Développement / Dictionnaire données / Tables diverses/ Données n° 30) : idem aux familles articles. Les familles clients sont récupérées dans Sage ERP X3 au niveau de la table diverse n° 30. Les familles clients seront créées par la migration.
- Les sous familles clients (Développement / Dictionnaire données / Tables diverses/ Données n°31) : idem aux sous familles articles. Les sous familles clients sont récupérées dans Sage ERP X3 au niveau de la table diverse n°31. Les sous-familles clients seront cré ées par la migration.
- Les familles fournisseurs (Développement / Dictionnaire données / Tables diverses/ Données n° 40) : idem aux familles articles. Les familles fournisseurs sont récupérées dans Sage ERP X3 au niveau de la table diverse n° 40. Les familles fournisseur seront créé es par la migration.
- Les sous familles fournisseurs (Développement / Dictionnaire données / Tables diverses/ Données n° 41) : idem aux sous familles articles. Les sous familles fournisseurs sont récupérées dans Sage ERP X3 au niveau de la table diverse n° 41. Les sous-familles fourni sseurs seront créées par la migration.
- Les modes de transport (Menu Développement / Dictionnaire de données / Tables/ Menus locaux -Messages / Chapitre 237) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes pour les modes de transport que ceux de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons sont autorisés. Les modes de transport seront créées par la migration.
- **Tournée** : (*Paramétrage/ Paramètres généraux/ Menus locaux/ Module ventes N°409*) le transcodage indique dans la colonne Sage ERP X3 l'ordre dans lequel les tournées vont être intégrées dans le menu et le nouveau numéro auxquelles elles correspondront.

Vous pouvez modifier éventuellement cet ordre tout en sachant que les numéros seront à nouveau classés à partir du numéro 1 à l'enregistrement du transcodage. Exemple :

Dans Sage Intégrale :			Dans Sage ER	P X3 :
Code tournée	Libellé		Code tournée	Libellé
5	Dpt1		1	Dpt1
10			2	Tournée 2
11	Affaire10		3	Affaire10
20	XYZ		4	XYZ

 20
 XYZ
 4
 XYZ

 Les tournées sans libellé dans Sage Intégrale seront intégrées dans Sage ERP X3 avec le libellé

Tournée n où n = le n° d'ordre dans Sage ERP X3. Les doublons ne sont pas autorisés. Les numéros de tournée seront créés par la migration.

• Les compteurs lot-série (Paramétrage/ Paramètres généraux/ Compteurs/ Structures) : c'est à l'utilisateur de faire pointer manuellement chaque numérotation des entrées Série/lot Sage Intégrale vers un compteur Sage ERP X3 déjà existant et unique (doublons non autorisés). Ce compteur doit correspondre à vos formats de numérotation (Cf. pré requis Sage ERP X3). Activez au besoin la fonction Sélection F12. Si des compteurs Série/lot Sage Intégrale n'ont pas de correspondant Sage ERP X3, l'utilisateur doit au préalable les créer manuellement dans Sage ERP X3.

 Les factors (Données de base / Tiers / Factors) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes pour les factors que ceux de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons ne sont pas autorisés. Les factors seront créés par la migration.

0

Avertissement concernant les Représentants, les Clients et les Fournisseurs.

Dans Sage Intégrale chacun de ces 3 types de tiers peut avoir le même code, ce qui n'est pas possible dans SAGE ERP X3. Ainsi il faut mener une réflexion avant de commencer à transcoder ces tiers de manière à les recodifier pour ne pas obtenir de doublons lors de la migration, ce qui entrainerait leur rejet.

Lors du transcodage il faut différencier les codes Représentants/Clients/Fournisseurs qui sont identiques en rajoutant par exemple une lettre ou un chiffre dans le code proposé dans la table de transcodage, au début, à la fin, au milieu....

Exemple : Dans le cas où un code 110 existe comme Représentant et/ou comme Client et/ou comme Fournisseur dans Sage Intégrale, il faut prévoir au niveau du transcodage le code 110R pour le représentant, 110C pour le client et 110F pour le fournisseur, par exemple.

<u>A noter</u> : lors de la migration une alerte dans la trace du type : « Fournisseur XXX (XXX)AAAAAAA existant avec Code postal différent » ce message signifie que le tiers existe déjà avec un autre rôle que fournisseur alors que le code postal est différent (la comparaison se fait sur le code postal et le numéro SIRET). Le programme en conclue donc qu'il s'agit d'un tiers différent, et ne permet pas la reprise de ce fournisseur. <u>Solution</u> : il faut changer son code dans le transcodage, ou s'il s'agit réellement d'un tiers physique identique avec plusieurs rôles, faire en sorte qu'il ait les mêmes adresse et n°SIRET

• Les représentants (Données de base / Tiers / Représentants) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes pour les représentants que ceux de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement.

Les doublons ne sont pas autorisés. Les représentants seront créés par la migration.

- Les clients (Données de base / Tiers / Clients) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes pour les clients que ceux de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons ne sont pas autorisés. S'il y a des doublons suite au transcodage proposé, il faut renseigner un nouveau code client dans la colonne Sage ERP X3. Les clients seront créés par la migration. Cf. des exemples de correspondances en Annexe 4.
- Les fournisseurs (Données de base / Tiers / Fournisseurs): le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes pour les fournisseurs que ceux de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons ne sont pas autorisés. S'il y a des doublons suite au transcodage proposé, il faut renseigner un nouveau code fournisseur dans la colonne Sage ERP X3. Les fournisseurs seront créés par la migration.
- Les articles (Données de base / Articles/ Articles) : le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes pour les articles que ceux de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons ne sont pas autorisés. S'il y a des doublons suite au transcodage proposé, il faut renseigner un nouveau code article dans la colonne Sage ERP X3. Les articles seront créés par la migration.
- Les postes (Production / Données techniques / Centres de production / Postes de charge) : ce sont des données techniques de production utilisées pour les gammes dans les nomenclatures. Ils correspondent aux articles de nature main d'œuvre et opération dans Sage Intégrale. Le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes codes pour les postes de charge que les codes articles correspondants dans Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons ne sont pas autorisés. S'il y a des doublons suite au transcodage proposé, il faut renseigner un nouveau code poste de charge dans la ERP colonne Sage ХЗ. par Les postes seront créés la migration.

les postes de charge dans Sage ERP X3 ne doivent pas dépasser 8 caractères. Le format des postes de charge correspond au format du type de données WST soit 8 caractères par défaut, mais doit correspondre à la longueur trouvée pour les articles de type Opération ou M.O.

 Les nomenclatures (Données de base \ Nomenclatures \ Nomenclature production ou commerciales) : dans Sage ERP X3, les produits finis (PF) doivent avoir un numéro de nomenclature égal au numéro de nomenclature de leurs produits semi finis (PSF). Dans cet écran, pour chaque couple numéro nomenclature/composé existant dans Sage Intégrale, le transcodage propose le même numéro de nomenclature pour Sage ERP X3 (n°d'alternative).

Il est conseillé de laisser le transcodage proposé et d'enregistrer ainsi. Les doublons ne sont pas autorisés. Les nomenclatures seront créées par la migration.

10 / ACCOUDOIR => 10

20 / ACCOUDOIR => 20

100 / ACCOUDOIR => **10** cette nomenclature du composé ACCOUDOIR ne peut pas prendre la valeur 10 car celle-ci est déjà utilisée pour le même composé.

0

Les numéros de nomenclature ne peuvent pas dépasser plus de 2 caractères, il faut recodifier manuellement tous ceux à 3 chiffes.

• Les mouvements lots : le nombre de lot en cours pouvant être conséquent, le programme affiche le message ne traiter que les erreurs ?

Répondez oui et seuls les enregistrements en erreurs seront affichés (pour rappel : la 1ère fois que l'on rentre dans le transcodage manuel d'une table, les propositions faites par le transcodage sont aussi considérées comme des erreurs pour vous permettre de les contrôler avant l'enregistrement). Dans cet écran, pour chaque couple N° lot/article, le transcodage propose pour Sage ERP X3 les mêmes numéros de lot que ceux de Sage Intégrale. Vous pouvez les modifier éventuellement. Les doublons ne sont pas autorisés. S'il y a des doublons suite au transcodage proposé, il faut renseigner un nouveau numéro de lot dans la colonne Sage ERP X3.

Ces lots seront créés lors de la migration des stocks.

Les mouvements séries : idem aux lots